

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice-Travail

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

AOON N°004/ du 1^{er}/06/2023

Objet de l'Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

**AUDIT DE LA COUVERTURE, DE LA QoS DES RESEAUX MOBILES
ET DE CONFORMITE REGLEMENTAIRE**

JUILLET 2023

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Avis n° : 004/ARCEP/SE/PRMP/SPMP/2023 du 28 mars 2023 relatif à l'Audit de la couverture, de la QoS des réseaux mobiles et de conformité réglementaire

Mode de passation : Appel d'offres Ouvert National (AOON)

L'an deux mil vingt-trois, et le mardi 04 juillet à 10 heures, dans la salle de conférence du Secrétariat exécutif de l'ARCEP BENIN sise au 1er étage de l'immeuble MAERSK HOUSE, Zone OCBN, lot 531, 01 BP 2034 Cotonou (BENIN), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché suscité en objet

Ont pris part à cette séance les membres du comité conformément à la note de service N° 005/ARCEP/PRMP/SPMP/GU/2023 du 30 mai 2023.

- Président : M. Géoffroy A. ATCHOKOSSI, PRMP
- Rapporteur : M. Arnaud-Fortuné KOUDJANGNIHOUE, DCT
- Membres :
 - o M. Paul Emmanuel NICOUÉ, DAF ;
 - o M. Boniface Romaric DJROLO, DJPC ;
 - o Mme F. Noëly-V. HOUNDEBASSO, SPMP ;
 - o M. Yétondji HOUÉYETONGNON, DAR ;
 - o M. Constant-Géraud AHOKPOSSI, CBP.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot unique	Intitulé : Audit de la couverture, de la QoS des réseaux mobiles et de conformité réglementaire
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offres ouvert national (AOON)
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	BT N° 014/ARCEP/SE/CCMP/2023 du 29 mai 2023
Soumissionnaire(s)	
<ul style="list-style-type: none"> - LILLYBELLE TOGO - GTECHNOLOGIES - VALSCH CONSULTING - SFM TECHNOLOGIES - GROUPEMENT ESMT DAKAR-DATANEO TELECOMS SA - COMET 	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
LILLYBELLE TOGO	Le soumissionnaire n'a pas fourni : <ul style="list-style-type: none"> - la lettre de soumission datée, signée et cachetée ; - l'attestation de capacité financière.

	La lettre d'engagement fournie par le soumissionnaire n'a pas été signée.	
GTECHNOLOGIES	Le soumissionnaire n'a pas proposé l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse notamment en ce qui concerne le montant de son offre financière.	
VALSCH CONSULTING	Le soumissionnaire n'a pas fourni la garantie de soumission et la lettre d'engagement.	
GROUPEMENT ESMT DAKAR-DATANEO TELECOMS SA	<p>Le soumissionnaire, n'a pas satisfait toutes les exigences de qualification du Dossier d'appel d'offres (DAO). En effet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les missions dans le domaine de la réalisation de mesures de couverture, de la qualité de service des réseaux de communications électroniques mobiles dans un environnement multi opérateurs au profit d'un régulateur des télécommunications n'ont pas été réalisées au cours des cinq (05) dernières années conformément aux exigences du dossier d'appel d'offres ; -les missions dans le domaine du suivi de la tarification des services de télécommunications, sous forme de prestation à l'aide d'un outil automatisé de contrôle de la tarification ou de fourniture d'un outil de contrôle de la tarification, au profit d'un régulateur des télécommunications (les attestations fournies par le groupement ne sont pas conformes à la nature des missions similaires requises par le dossier d'appel d'offres et spécifiées dans les termes de référence) ; -le chef de mission n'a justifié que quatre (04) missions en qualité de chef projet dans la réalisation de mesure et de l'évaluation de la couverture et de la qualité de service des réseaux mobiles sur les cinq exigés dans le DAO ; -le soumissionnaire n'a apporté aucun élément de preuve pour justifier le niveau d'étude, les expériences et les qualifications du spécialiste en contrôle de la tarification. 	
COMET SA	La présentation des offres en version électronique et physique déposées par le soumissionnaire et ouverts en séance publique ne sont pas conformes. Par conséquent, conformément aux clauses 21.1 et 22.2 des données particulières de l'appel d'offres et aux conditions d'acceptation des offres contenues dans l'avis 2021-27/ARMP/PR-CR/CRD/CD/SP/DRAJ/SA du 10 septembre 2021 de l'ARMP portant clarification des modalités de présentation des offres, l'offre du soumissionnaire n'est pas recevable.	
Attributaire		
Nom	SFM TECHNOLOGIES	
Montant proposé	224 873 522 FCFA HT	
Montant évalué (corrigé)	-	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Audit de la couverture, de la QoS des réseaux mobiles et de conformité réglementaire	
Prix	224 873 522 FCFA HT	265 350 756 FCFA TTC
Délai d'exécution	Six (06) mois.	

Au

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la commission de passation des marchés a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
Audit de la couverture, de la QoS des réseaux mobiles et de conformité réglementaire	SFM TECHNOLOGIES	265 350 756 FCFA TTC
TOTAL		265 350 756 FCFA TTC

Le Président a clôturé la séance à 14 heures 45 minutes.

Fait à Cotonou, le 04 juillet 2023

Le Président


Géoffroy A. ATCHOKOSI
PRMP


Paul Emmanuel NICOUE
DAF


F. Noëly V. HOUNDEBASSO
SPMP

Le Rapporteur


Arnaud-Fortuné KOUDJANGNIHOUE
DCT

Les membres


Boniface Romaric DJROLO
DJPC


Géraud-Constant AHOKPOSSI
CBP

